



Formation proposée par Caméléon Formation

Nom : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Profession : Age :

Téléphone : Mail (obligatoire) :

Vous êtes

<input type="checkbox"/> En activité	<input type="checkbox"/> En Recherche D'emploi Identifiant :	<input type="checkbox"/> Étudiant	<input type="checkbox"/> Autre (préciser) :	
<input type="checkbox"/> Professeur	<input type="checkbox"/> Salarié	<input type="checkbox"/> Libéral	<input type="checkbox"/> Salarié & Libéral	<input type="checkbox"/> Éducation Nationale

Par quel moyen avez-vous été informé de cette formation ?

<input type="checkbox"/> Courriel de Caméléon formation	<input type="checkbox"/> Connaissance	<input type="checkbox"/> Facebook
<input type="checkbox"/> Recherche personnelle sur internet	<input type="checkbox"/> Annonce presse	<input type="checkbox"/> Autre Préciser.....

INSCRIPTIONS AUX MODULES DE FORMATIONS :

Nom de la formation :

Nombre de jours :

Date de la formation :

A Compléter pour une prise en charge par un Organisme-Employeur :

Nom de l'établissement :

Adresse :

code postal :

Ville :

téléphone :

Mail :

Adresse de Facturation :

Identique à l'adresse de convention

autre, préciser :

Dossier complet à renvoyer uniquement à :**Caméléon Formation**

45, chemin de l'horté
11290 Arzens

Avec :

- Le bulletin d'inscription dûment renseigné comprenant toutes les pages
- Un courrier indiquant votre parcours professionnel par rapport à la formation choisie.
- Un chèque pour les **frais de dossier** et un **chèque de la totalité des coûts pédagogiques** par module de formation sauf pour les prises en charge par un organisme (pas de chèque pour les frais pédagogiques si vous avez déjà l'accord de financement). Les frais de dossier sont encaissés à réception du dossier et les frais pédagogiques 15 jours avant le démarrage de la formation.
- Règlement échelonné possible exceptionnellement, pour un financement individuel.

	Acupuncture ou acupression Pan an	
	Prise en charge	
	Individuelle	OPCO
Frais de dossiers	80€	110€
Coût pédagogique par an	<input type="checkbox"/> 2880€ TTC	<input type="checkbox"/> 348€ ¹ TTC
Frais d'hébergement	Ils sont à la charge du stagiaire	

Si j'ai un problème de santé **physique** ou **psychologique** nécessitant un traitement médicamenteux de plus de 6 mois, je m'engage à en informer la responsable de formation **avant** mon inscription et à venir en formation avec un certificat médical d'aptitude.

J'envoie ma fiche d'inscription avec 2 chèques, un pour le règlement des frais de dossiers,

¹ Pour une prise en charge en tant qu'indépendant par le Fifpl ou l'Agéfice, mon OPCO ou mon employeur. Le dossier alors doit être retourné au moins 3 mois avant le démarrage de la formation afin de constituer le dossier de prise en charge.

qui sont encaissés de suite, une pour le règlement des coûts pédagogiques de la formation. Ces frais sont encaissés 15 jours avant le début de formation. En cas d'impondérables avant ces 15 jours, la totalité des frais pédagogiques vous sera retournée. En cas de désistement moins de 15 jours avant le début de la formation ou durant la formation, la totalité de la somme est due.

En cas de prise en charge, je recevrai dans un second temps une convention signée avec le programme de formation et un devis à transmettre à votre OPCO moins de 45 jours avant le démarrage de la formation

Signature précédée de la mention lu et approuvé :

Le A.....

Signature